

## Réponse managériale à l'Évaluation Intermédiaire du Programme l'Avenir en Vue 2017-2021 au Rwanda

### 1. Feedback général

D'une manière globale, le Rapport de l'Évaluation intermédiaire est certes volumineux mais il manque de profondeur dans certains aspects de son analyse.

L'évaluateur et son équipe se sont attachés à recourir dans leur analyse aux critères de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui sont Pertinence, Efficacité, Efficience et Durabilité en les plaçant systématiquement dans tous les axes opérationnels du programme. Pourtant, dans le rapport de démarrage, il est demandé de cibler plus spécifiquement les critères Efficacité et Efficience. On observe également que le travail d'appréciation des méthodologies se fait de manière superficielle. Il en résulte que le rapport final ressemble davantage à un état des lieux des activités, ses résultats et la perception par le partenaire, et non à une analyse des méthodologies appliquées.

Cela se traduit notamment sur les recommandations formulées, qui manquent tantôt de précisions, ou qui sont, pour beaucoup d'entre elles déjà des activités en place dans le programme actuel.

A noter tout de même, la présence de plusieurs observations intéressantes qui pourraient intervenir notamment dans le cadre de l'élaboration du prochain programme : *Former les infirmiers/ières titulaires des centres de santé pour dépister et référer les cas à l'hôpital général de référence - Promotion de la Santé communautaire - Cette action devrait être renforcée et étendue hors de cette province – Travailler avec le Ministère*

Concernant la proposition de reformulation de la Théorie du Changement (ToC), elle nous semble intéressante car elle fait appel à des composantes qui ne se trouvent pas dans la ToC du programme 'L'Avenir en Vue' (2017-2021). Certainement très utile pour le prochain programme.

### 2. Développement organisationnel

Ce rapport sera étudié par le responsable du Programme de Lumière pour le Monde au Rwanda, tout en impliquant les partenaires dans cette analyse. En fonction des constatations et conclusions formulées, d'éventuelles adaptations du programme actuel peuvent être effectuées à court ou moyen terme.

Les recommandations pertinentes, qui ne pourront entrer en ligne de compte dans le programme actuel, seront prises en compte dans le travail d'élaboration du prochain programme.

### 3. Feedback sur les résultats et recommandations remis en question

De nombreuses recommandations font déjà partie des activités du programme actuel et ne sont pas de 'nouvelles' recommandations :

- Financer des formations diplômantes
- Poursuivre l'appui à la gouvernance générale
- Développer une procédure systématique de gestion de la qualité

- Mener une enquête de satisfaction des clients
- Renforcer l'appui au système de santé
- Finaliser les manuels de procédures, politiques et protocoles en ophtalmologie et la formation interne en rapport avec l'assurance qualité

Certaines recommandations formulées peuvent lancer un travail de réflexion sur l'exécution des activités du programme actuel :

- Maximiser les recettes → Renforcer le plaidoyer auprès de la mutuelle de santé pour le remboursement des lunettes
- Développer un plan de gestion systématique des erreurs des soins → Est-il possible de l'incorporer dans le document 'Assurance qualité'
- Accélérer la décentralisation → Demande de suivi et soutien de la part de Kabgayi formulé par les Hôpitaux de District
- Renforcer l'appui au système de santé → Est possible de faire davantage auprès du Technical Working Group, MiniSanté ?
- Promouvoir une analyse systématique des aspects genre et environnement → Possible de faire davantage suite aux remarques formulées dans l'évaluation ?

D'autres recommandations ne sont pas d'application pour ce programme-ci (pour diverses raisons : pas de budget, pas de personnel suffisant,...) mais peuvent être prises en compte lors de l'élaboration du prochain programme :

- Former les infirmiers/-ières titulaires des centres de santé pour dépister et référer les cas à l'hôpital général de référence
  - Promotion de la Santé communautaire
  - Cette action devrait être renforcée et étendue hors de cette province
  - Motiver davantage le personnel
-